

COMMUNE
DE MEYRARGUES



Séance du jeudi 10 avril 2025
à 19h30

Le Conseil Municipal de la commune de Meyrargues s'est réuni en le lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :		
Effectif légal	En exercice	Avant pris part à la délibération
27	27	26

Secrétaire de séance :		Sandra THOMANN.
Conseillers municipaux présents :	20	Fabrice POUSSARDIN, Philippe GREGOIRE, Sandra THOMANN, Jean-Michel MOREAU, Sandrine HALBEDEL, Eric GIANNERINI, Maria-Isabel ROSADO MARCHENA, Gérard MORFIN, André LALAUZE, Brigitte DAILCROIX, Gilles DURAND, Pierre BERTRAND, Béatrice MICHEL, Peggy MAGNETTO, Louis BURLE, Dominique GIRAUD, Stéphane DEPAUX, Gilbert BOUGI, Philippe NAHON, Sabrina SMATI.
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	6	Daniel BARBIER (à Brigitte DAILCROIX), Mireille JOUVE (à André LALAUZE), Frédéric BLANC (à Gilles DURAND), Emilie KACHKACH (à Maria-Isabel ROSADO MARCHENA), Audrey REMEDIOS BRUN (à Stéphane DEPAUX), Dominique GIRAUD-CLAUDE (à Gilbert BOUGI).
Conseillers municipaux absents sans pouvoir :	1	David FRUTTERO.

Délibération n° D2025-18FS

Objet : BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX »
EXERCICE 2025 – ADOPTION.

Exposé des motifs :

Le débat d'orientation budgétaire, qui doit précéder le vote du budget primitif, a souligné les grands axes des budgets primitifs de la commune pour 2025. Concernant ce budget, il est construit et élaboré conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 4.

Visas :

Où l'exposé des motifs, rapporté ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L. 2311 à L. 2343-2;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 ;
Vu le débat d'orientations budgétaires présenté au conseil municipal au vu de la délibération n°D2025-16FS du 20 mars 2025 ;
Vu la délibération du conseil municipal n° D2025-17FS en date du 10 avril 2025 portant affectation du résultat ;
Vu la maquette budgétaire présentée aux membres de l'assemblée délibérante ;
À l'issue du débat contradictoire engagé entre les conseillers municipaux sur ce point de l'ordre du jour :

Le Conseil Municipal décide de :

Article 1 : Voter le budget primitif du budget annexe « vente de caveaux » pour l'exercice 2025, équilibré en dépenses et en recettes, selon les grands équilibres présentés ci-après :

MEYRARGUES - BUDGET CAVEAUX DE MEYRARGUES BP - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	95 000,00	148 333,80
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 53 333,80	(si excédent) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	148 333,80	148 333,80
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	159 412,88	95 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 64 412,88
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	159 412,88	159 412,88
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	307 746,68	307 746,68

Article 2 : DIRE que Monsieur le Maire transmettra la présente à Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône, au titre du contrôle de légalité, ainsi qu'à Monsieur le chef du service de gestion comptable d'Aix-en-Provence, en tant que pièce justificative.

REÇU EN PREFECTURE
le 14/04/2025
Application agréée E.legalite.com
99_DE-013-211300595-20250414-02025_18FS-

Pour (présents et pouvoirs)	20	POUSSARDIN Fabrice GRÉGOIRE Philippe THOMANN Sandra MOREAU Jean-Michel HALBEDEL Sandrine GIANNERINI Éric ROSADO-MARCHENA Maria-Isabel MORFIN Gérard LALAUZE Andrée DAILCROIX Brigitte DURAND Gilles BARBIER Daniel BERTRAND Pierre JOUVE Mireille BLANC Frédéric MICHEL Béatrice MAGNETTO Peggy BURLE Louis GIRAUD Dominique KACHKACH Émilie
Contre (présents et pouvoirs)	6	DEPAUX Stéphane BOUGI Gilbert NAHON Philippe REMEDIOS-BRUN Audrey GIRAUD-CLAUDE Dominique SMATI Sabrina
Abstentions (présents et pouvoirs)		

La Secrétaire de séance
Sandra THOMANN

Le Maire
Fabrice POUSSARDIN





Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (31 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille) ou par le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication sur le site internet de la commune.

Acte rendu exécutoire

après publication sur le site internet de la commune
(<https://www.meyrargues.fr/rechercher-une-deliberation/>) le

après transmission au délégué du représentant de
l'État dans l'arrondissement

25 Avril 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-913-211300595-2025 0410-02025_18FS-